

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 13 JUILLET 2016

L'an deux mil seize, le mercredi 13 juillet, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur Franck ROBILLARD, Maire.

Présents : Franck ROBILLARD, Valérie ALBAREDA, Jean-Pierre PAQUET, Thierry GOUIX, Isabelle IMBEAUD, Bruno ONFROY, Virginie BERTHIER, Nicolas GREGOIRE, Julia QUELLIEN, Catherine LEMAITRE.

Absent excusé: Gilles ARMAND.

Procurations : Olivier DAVY à Thierry GOUIX, Gérard LE BARRON à Jean-Pierre PAQUET, Sandrine ROULLIER à Virginie BERTHIER.

Il est noté l'arrivée de Laurence ADAM à 19h20.

Approbation du compte rendu de la séance du 16 juin 2016 : approuvé à l'unanimité

Délibération n° 49/2016 : création de 2 postes d'adjoints techniques 2ème classe à temps non complet pour un besoin saisonnier

M le Maire propose à l'assemblée la création de 2 postes d'adjoints techniques 2ème classe à temps non complet pour faire face à un besoin saisonnier, rémunérés au 1^{er} échelon de l'échelle 3 de la grille indiciaire.

Après délibération, le conseil municipal par 14 voix « pour » accepte.

Délibération n° 49/2016 : devis pour l'aménagement de l'espace bar de la SMA

M Gouix, maire adjoint, présente le devis de l'entreprise « Cuisines Groult » pour l'aménagement de l'espace bar de la SMA.

Le devis s'élève à 2 734.09 € H.T.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, par 14 voix »pour » retient ce devis.

Vote du nom de la nouvelle communauté de communes :

M le Maire rappelle que suite à la fusion de la communauté de communes Evrecy Orne Odon avec la communauté de communes de la Vallée de l'Orne au 1^{er} janvier 2017, il convient de donner un nom à cette nouvelle entité. Ainsi, chaque membre doit se prononcer sur 3 propositions :

- Evrecy Vallées de l'Orne et de l'Odon
- Vallées de l'Orne et de l'Odon
- Orne Odon

Les votes se font individuellement, à l'aide de l'enveloppe verte et du bulletin fourni à chaque membre élu du conseil. Les enveloppes devront parvenir au plus tard à la communauté de communes Evrecy Orne Odon le 15 septembre pour un dépouillement prévu le 16 septembre.

Information concernant la DP 1426616U0010 de la SCI Feeling :

Franck Robillard rend compte des différents échanges avec le service instructeur, le SIMAU et la SCI Feeling au sujet de l'implantation d'un kiosque à pizza sur la parcelle AD203. Le conseil municipal regrette la méthode utilisée par le pétitionnaire. En effet, alors que le conseil municipal avait émis un accord de principe, la procédure règlementaire n'est pas respectée. Le conseil municipal propose de notifier par écrit la situation au pétitionnaire. Ce dernier, présent et consulté lors du conseil municipal du mois de mai, ne s'était pas opposé aux recommandations faites dans l'arrêté.

Questions diverses :

1. Franck Robillard précise qu'il a rencontré la société AXA suite à la demande de quelques administrés au sujet d'un groupement de commandes pour une mutuelle. AXA propose de lancer une étude à l'échelle de la commune. 2 membres du conseil sont contre la démarche et 1 membre s'abstient. Le conseil municipal propose de recenser les personnes intéressées sous forme de boîtage (1 abstention).
2. Franck Robillard rend compte de ses entretiens avec messieurs Guilloux et Ferey respectivement propriétaires des bâtiments de l'ancienne société Promoplast. Dans le cadre du PLU, Franck Robillard voulait envisager le devenir de ces bâtiments. Les propriétaires ont fait savoir que la démolition était très coûteuse. Le devenir de ces bâtiments est en réflexion.
3. Franck Robillard fait savoir qu'un courrier a été envoyé, sur proposition de l'Agence Routière Départementale, à un riverain de la route du Pont du Coudray, qui réalise actuellement des travaux d'accès à sa parcelle, via la RD 147, sans autorisation. Il lui a été demandé de formaliser une demande de permission de voirie qui sera traitée par l'Agence Routière Départementale. Sur le principe, après régularisation, le conseil municipal serait favorable à cette demande (5 abstentions et 9 pour).
4. Franck Robillard fait savoir que la mairie est fermée ce vendredi 15 juillet
5. Franck Robillard fait savoir que la musique prévue à l'occasion du feu d'artifice communal sera sur le thème du cinéma.
6. Mme Brau, habitante de la commune, fait part de sa demande de ramassage des encombrants dans la commune. Franck Robillard propose que les élus encouragent la solidarité pour emmener les encombrants à la déchetterie.
7. Franck Robillard informe que des travaux de réfection de voirie Rue de la Place vont être réalisés fin juillet, début août.

Séance levée à 20h15.